

## VALORGA INTERNATIONAL



## Chemin de fer

Étant donné que l'arrivée des déchets à l'Usine est produite principalement via chemin de fer, il est nécessaire de construire quelques dégagements les tirant d'une des voies principales existantes.

Pour cela on a considéré la construction de 2.200 m de nouvelle voie environ, incluant le raccordement à la voie existante dans un nœud proche, et trois voies de 600 m de longueur environ, placées le long d'un des côtés longitudinaux de l'Usine.

Dans la zone de réception des convois on disposera de quais avec ponts roulants pour la manipulation, décharge et tournement des conteneurs pour renverser les déchets aux fosses.

Dans des zones extérieures à l'Usine les voies resteront en traverses sur ballast, et sur une traverse le béton armé de 60 cm d'épaisseur à l'intérieur.

Comme la voie, avant l'entrée à l'Usine, croise la route d'accès, il sera nécessaire de construire un pont en béton, de 10 m de largeur et 35 m de longueur environ, pour le passage souterrain du chemin de fer sous la route mentionnée ci-dessus.

## Installations enterrées

On a étudié le développement conceptuel des réseaux enterrés d'accord avec les plans d'implantation :.

a) Eaux de pluie. Provenant principalement des couvertures des bâtiments et zones pavées sans contamination. Vu l'extension (18 Ha), disposition rectangulaire et son orientation par rapport à la mer, deux collecteurs principaux en béton sont prévus, qui parcourent longitudinalement aux deux côtés du terrain jusqu'au prévisible bassin de pompage avec une capacité de rétention suffisante pour aider au transvasement des eaux à un émissaire qui canalise celles ci à la mer. Ces deux collecteurs principaux ramassent à l'aide d'un réseau de collecteurs secondaires, l'ensemble des regards des descentes des bâtiments, égouts de pavages et caniveaux superficiels des rues.

L'intensité des précipitations considérées pour le calcul des tuyauteries est de 130 l/h.

- b) Eaux en provenance des lixiviés. On a considéré un réseau de tuyauteries de PVC pour la conduction de ces eaux à la station de dépuration de lixiviés.
- c) Eaux fécales. On a considéré un réseau de tuyauterie de PVC pour la conduction de ces eaux en provenance de l'assainissement des bâtiments, des bureaux et locaux sociaux, à une fosse septique, lesquelles, après le correspondant traitement, seront connectées au réseau d'eaux pluviales.
- d) Effluents de purges. On a considéré un réseau de tuyauterie d'acier au carbone pour recueillir les eaux des purges des équipements de procès. Ces effluents seront conduits à un bac pour son stockage ou postérieur traitement.